



# RÉUNION ANPDF- SECTEUR 2

PV DE LA RÉUNION DU SAMEDI 27 NOVEMBRE 2021

Hôtel Green des Impressionnistes à Ennery

DISTRICT DU Val-d'Oise de Football

09h00

Participants :

BAUDUIN	Evelyne	Artois
COQUEMA	Claude	Oise
COLLOT	Philippe	Seine-et-Marne
<b>DELFORGE</b>	<b>Claude</b>	<b>Val-d'Oise</b>
DELORME	Gérard	Hauts-de-Seine
GALLE	Philippe	Indre-et-Loire
HADEF	Ahmed	Seine St Denis
MEURILLON	Jean-Pierre	Yvelines
PERE	Jean-Claude	Honoraire (ex-Loir et Cher)
<b>POIDEVIN</b>	<b>Pascal</b>	<b>Aisne</b>
THISSERANT	François	Essonne
<b>TOUCHET</b>	<b>Marc</b>	<b>Indre</b>
TROYSI	Patrick	Eure-et-Loir
TUCK	Denis	Val-de-Marne

**Animateurs** : Claude Delforge (Val-d'Oise) et Pascal Poidevin (Aisne)

## ❖ Préambule

Claude Delforge et Pascal Poidevin se réjouissent d'accueillir cette réunion du secteur 2 après 2 années d'impossibilité du fait de la pandémie. Il remercie tous les participants, et prévient que cette réunion possède un ordre du jour important qu'il convient de tenir.

Les membres du secteur 2 souhaitent féliciter Messieurs Gérard Delorme et Pascal Poidevin pour leur élection à l'AE2F.

Ils ont une pensée pour MM Islic et Gammoudi (représenté par M Hadeff) qui vivent un moment délicat.

Enfin, Marc Touchet Président de l'ANPDF et membre du secteur 2 se dit très heureux de participer à ce secteur, et d'apporter toutes les précisions utiles sur les divers sujets traités.

❖ **Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 Octobre 2019**

Approuvé à l'unanimité

❖ **Approbation du procès-verbal de la réunion en visio du 1<sup>er</sup> février 2021**

Approuvé à l'unanimité

❖ **Adhésions Saison 2021-2022**

- *Point Membres actifs : tous les membres ont adhéré, ce qui amène le secteur 2 comme le 1<sup>er</sup> secteur complet. Satisfaction du Président.*
  
- *Point Honoraires secteur 2 : sur 8 membres honoraires de la saison n-1, seulement la moitié ont cotisé. Il est décidé de faire un dernier rappel d'adhésion avec comme date butoir au 31 décembre, et de proposer cette règle comme une règle commune à tous les secteurs.*

*Marc Touchet revient sur la participation des honoraires aux réunions de secteurs, cette question étant à l'ordre du jour de tous les secteurs. Il rappelle son attachement aux honoraires qui sont partie intégrante de l'association*

*Le secteur souhaite rester sur les fondamentaux, à savoir les Statuts, et qu'il faut s'en tenir à la règle d'inviter nos honoraires à toutes les réunions*

*Concernant les membres honoraires qui occupent, après avoir été présidents de districts, des fonctions exécutives en ligue ou en Fédération, les réflexions animent le débat sur l'opportunité de leur présence en séance des réunions de secteurs.*

*Il convient de réfléchir collectivement à une réécriture statutaire si la majorité le propose. Les secteurs seront sollicités sur ce point.*

*Il est demandé à Mme Bauduin et à M Meurillon pour le secteur 2 de proposer une modification des Statuts pour préciser notamment la qualité d'honoraires.*

*Ce texte sera soumis dans un premier temps au comité directeur.*

❖ **Retour sur le Congrès de Bordeaux**

Les membres reviennent sur la mauvaise organisation de l'Assemblée Générale avec les difficultés techniques et lors du retour sur les ateliers.

Plusieurs membres rappellent que la synthèse des 3 ateliers de travail semblait pré-écrite, et des mots qui pouvaient être ressentis comme blessants ont amené une incompréhension générale.

Marc Touchet revient sur les critiques émises, amène des nuances sur la réalité des faits tout en reconnaissant les maladresses ; il rappelle l'esprit constructif qui est le sien, et celui de son Comité, avec la ferme volonté de tirer les enseignements des difficultés rencontrées.

Concernant les ateliers de travail, il est proposé de les mener le vendredi après-midi pour constituer une synthèse réfléchie et présentable le jour de l'AG, car il y a manifestement trop peu de temps entre la fin des débats le samedi midi et le début de l'AG le samedi 14h30 !

Marc Touchet et Claude Delforge informent qu'un travail commun est en cours entre l'ANPDF et le Bureau du Collège des Présidents de districts, en créant un groupe de travail de 6 personnes (3 de chaque instance) ;

D'autre part une 1<sup>ère</sup> réunion commune entre le collège et l'ANPDF EST fixée le vendredi 10 décembre à 15 H au siège de la FFF.

Une demande est proposée en séance : apporter un livret d'accueil pour les nouveaux présidents, afin qu'ils puissent connaître et comprendre le fonctionnement et les enjeux de l'ANPDF.

Il est également estimé qu'un temps de présentation auprès des AG de Districts serait utile, car les Clubs ne connaissent pas cette association d'envergure nationale.

#### ❖ Point Début de saison

- *Licencié(e)s*

*Claude Delforge délivre les statistiques nationales comparatives, famille par famille, et souligne la tendance générale qui est de +6 %. Une baisse est en revanche constatée au niveau des dirigeants et dirigeantes.*

- *Informatique*

*Intervention de Patrick Troisy sur le coût de la migration informatique, avec les licences et la ligne Internet, la protection du fortinet, sans compter les effets induits (changement de postes). Un sondage a été envoyé il y a 2 jours auprès des collègues présidents pour avoir une estimation, laquelle se porte sur un coût annuel des districts entre 2.5 et 6 k euros.*

*Un point est également fait sur l'aide (non renouvelable) de la FFF pour cette transition informatique, laquelle aide transite par la Ligue. Certains districts disent n'avoir reçu aucune aide de leur Ligue.*

*Concernant les renouvellements du parc informatique M Troisy évalue le besoin de changement d'un poste tous les 5 ans.*

*De manière générale, les Présidents de District considèrent l'informatique comme un coût obligatoire, important et nouveau, avec peu d'aide de la part de la FFF.*

*Autre point : il est regretté que les districts ne soient pas informés « en temps réel » des bugs sur les tablettes FMI certains week-end de match.*

- *Coûts des Formations (Par ligue)*

*Un tour de table permet d'avoir une vue générale des coûts des formations par Ligue, sachant que le fonctionnement des Ir2F n'est pas identique.*

*Une synthèse sera à compléter et à envoyer.*

## ❖ Modifications Textes - AG juin 2022

**Claude Delforge apporte des éléments sur les nouveautés envisagées à savoir :**

- *Mutations chez les jeunes : les limiter*
- *Statut de l'arbitrage : sujet des arbitres auxiliaires, augmentation des obligations sachant que plusieurs Présidents auraient souhaité un principe de proportionnalité (club avec beaucoup d'équipes et de licenciés Vs clubs ruraux)*

❖ *Indemnité de Préformation : en effet les montants sont inchangés depuis plus de 15 ans. \**

## ❖ Questions diverses

- *La proposition de loi visant à démocratiser le sport (J.P. Meurillon)*
- *Proposition de modification de la FIA (PSC1 et formation contre l'arrêt cardiaque) (J.P. Meurillon)*

*Les sujets relevés par M Meurillon sont très intéressants pour la vie associative, mais les propositions de lois étant en discussion au Sénat, et le point de départ de leur application étant pour 2024, les discussions ne sont pas urgentes.*

*M Meurillon expose également l'obligation issue de la loi du 11/6 de sensibiliser les arbitres et les juges aux gestes de 1ers secours dans leur formation. Des attentes de précisions sur ce point sont attendus par les instances supérieures*

*M Poidevin informe du souhait de l'AE2F de correspondre territorialement aux secteurs de l'ANPDF afin de simplifier la tenue de réunions, lesquelles pour être utiles doivent regrouper un binôme zlu-directeur ». Le planning des réunions est à venir.*

❖ **Date et lieu de la prochaine réunion (Ligue Centre-Val de Loire) : dans l'Eure et Loir 1<sup>er</sup> et 2 avril 2022**

*Claude Delforge tient encore une fois à remercier les participants de leur présence, et se dit fier d'avoir pu les réunir sur ses terres Val-d'oisienne.*

*Marc Touchet souligne la nécessité d'être solidaires, et continuer à s'améliorer chaque instant et à avancer ensemble pour le football amateur. Ce week-end en est l'illustration.*

*Il anticipe le Congrès des 17 et 18 septembre 2022 à Caen et espère fixer celui de 2023 à Paris, ce qui constituerait une logique par rapport à sa règle de « l'horloge » et serait symbolique à un an des JO.*

*Fin : 12h15*